

France : "Féminin pluriel"

Dossier de la rédaction de H2o
January 2022

Veolia, Engie, Suez... Ces femmes qui prennent la tête de grands groupes

Dans le secteur de l'environnement Veolia a annoncé la nomination d'Estelle Brachlianoff et Sabrina Soussan prendra prochainement la direction du nouveau SUEZ. Et de deux ! La proportion de femmes à la tête d'un groupe du CAC 40 va doubler avec la nomination d'Estelle Brachlianoff à la direction générale de Veolia, prévue le 1er juillet. Catherine MacGregor, DG d'Engie depuis début 2021, ne sera plus la seule femme à la tête d'un des principaux groupes français. Cette part pourrait même tripler tant l'État actionnaire (23 % de l'ex-France Télécoms) et son ministre de l'Économie, Bruno Le Maire, y tiennent. Le sujet est sensible, comme l'a montré le traumatisme créé en février 2020 par l'annonce de la démission de Catherine MacGregor à la tête d'Engie ; ou encore la mobilisation de certains, au printemps dernier, pour imposer une candidature féminine, celle de Nathalie Roos, à la direction générale de Danone.

"À 92,5 % d'hommes DG au sein du CAC 40, on est très loin de l'équilibre, mais le progrès est réel. Des digues sont en train de céder les grands groupes ont beaucoup travaillé ces dernières années pour recruter et former des talents féminins. Il y avait un schéma de reproduction sociale masculine, il y a désormais un effet d'entraînement de la féminisation. (...) Surtout, comme le prouve la décision prise par le board de Veolia, la féminisation des directions générales n'est plus l'apanage de groupes où l'État est actionnaire, tels Engie, Orange, la RATP, FDJ, France Télécoms et Radio France. Des membres du SBF 120 (les 120 plus grands groupes cotés à Paris) moins visibles ont engagé le mouvement il y a des années. (...) Le changement de genre n'a rien d'une prise de pouvoir féministe. C'est même souvent la décision d'un homme. Certains dirigeants ont parfois plus de facilité pour leur succession à se projeter dans une femme car ils ne peuvent pas se comparer"... La loi Copé-Zimmermann, instaurant en 2011 un quota de 40 % de femmes dans les boards, a déclenché la féminisation des dirigeants. Le phénomène n'est pas prêt de s'arrêter. La loi française exige en effet désormais 30 % de femmes au comité exécutif des entreprises de plus de 1 000 salariés en 2027, et 40 % en 2030. Beaucoup en sont loin, même si, au niveau des comités exécutifs du CAC 40 comme du SBF 120, la proportion de femmes est de 24 %.

Ivan Letessier - Le Figaro

À